

occuper un siège au gouvernement fédéral. Par conséquent, les dispositions de cette loi ont pris effet pour les députés de l'Ontario à l'ouverture de la session parlementaire de 1873. Blake et Mackenzie, une fois leur tâche provinciale accomplie, ont démissionné de leurs postes et de leurs sièges législatifs en Ontario après avoir été réélus dans leur circonscription lors de la deuxième élection générale tenue entre juillet et octobre 1872. Ils avaient posé le fondement d'une forte dynastie libérale en Ontario sous Oliver Mowat et ses successeurs, dynastie qui a duré jusqu'en 1905.

Enhardis par la mesure prise par l'Ontario, les opposants à la double représentation se sont une fois de plus prononcés contre celle-ci à la Chambre des communes. Cette fois, leur geste a porté fruit. Le 4 juin, la Chambre des communes a adopté en dernière lecture, un projet de loi visant à obliger les députés de législatures locales, dans les provinces où la double représentation n'était pas autorisée, à démissionner de leurs sièges *avant* de poser leur candidature au Parlement du Dominion (35 Vict., ch. 15). Il s'agissait d'une interdiction conditionnelle, qui dépendait des mesures prises par les provinces.

L'année suivante, lors de la deuxième législature, l'interdiction est devenue totale. Aucun député d'un conseil législatif ou de l'assemblée législative d'une province, existante ou future, n'avait ou n'aurait le droit de siéger à la Chambre des communes. La loi (36 Vict., ch. 2) s'appliquait à l'élection de nouveaux députés de la Chambre durant la présente législature. Les députés pouvaient continuer d'occuper leurs sièges au niveau provincial jusqu'à la dissolution de la deuxième législature. Celle-ci s'est produite plus tôt que prévu, avec la chute du gouvernement Macdonald le 2 janvier 1874. Ainsi, à l'ouverture de la troisième législature en mars 1874, la double représentation était abolie au Canada. La seule exception était les sénateurs du Dominion, qui avaient le droit d'être membres du Conseil législatif du Québec.

Le premier Cabinet de sir John A. Macdonald était constitué de 13 députés, dont 9 venaient de la Chambre des communes. En gros, il s'agissait du groupe qui avait pris le pouvoir en 1867, transformé par quelques changements de portefeuille et de nouvelles nominations effectuées en 1869. Le plus important de ces changements était le remplacement de John Rose, qui avait démissionné de la scène politique canadienne, par sir Francis Hincks, à titre de ministre des Finances. Joseph Howe s'est aussi joint au Cabinet de Macdonald en 1869. Depuis 1869, les membres du Cabinet étaient demeurés pratiquement les mêmes. (Les seuls changements entre 1869 et 1872 ont été la nomination de John Henry Pope comme ministre de l'Agriculture en 1871 et le transfert de Charles Tupper de la présidence du Conseil privé au Revenu de l'intérieur en juillet 1872.) Le premier ministre était, de toute évidence, le principal porte-parole du gouvernement, tant en ce qui concerne les activités de la Chambre que les sujets d'importance comme le projet de loi visant à mettre en œuvre le Traité de Washington et le plan en vue de modifier la représentation à la Chambre des communes. Sir George-Étienne Cartier, même s'il détenait le petit portefeuille de la Milice et de la Défense, était la « bête de somme » du gouvernement. Il semblait être toujours aux côtés de Macdonald dans la Chambre. C'est lui qui a assuré l'adoption de l'Acte du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Chambre des communes. Sir Francis Hincks s'occupait des questions financières et tarifaires, malgré le fait que Leonard Tilley, un des pères de la Confédération, était ministre des Douanes. En 1872, la présence du D<sup>r</sup> Charles Tupper se faisait discrète; il détenait des portefeuilles moins importants, mais il était destiné à de grandes choses. Joseph Howe, alors secrétaire d'État des provinces, a quitté le Cabinet l'année suivante, n'ayant plus le pouvoir qu'il avait. Hector-Louis Langevin était un ministre des Travaux publics fiable et John Henry Pope, un ministre de l'Agriculture fraîchement nommé. Certains membres du Cabinet, comme Alexander Morris, ministre du Revenu de l'intérieur durant la session de 1872, parlaient rarement à la Chambre des communes. Quatre députés du Cabinet Macdonald siégeaient au Sénat. La figure la plus